

# POUR UNE PROVINCE FORTE, MODERNE ET FIÈRE DE SES VALEURS !

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers et Vice-Bâtonniers,

Face aux enjeux qui nous attendent, il est primordial de nous unir pour défendre et promouvoir nos Ordres et nos valeurs.

Partout en Province, nous sommes confrontés à des défis majeurs :

- prendre le virage de la modernité ;
- conserver l'humain au cœur des relations ;
- assurer un égal accès au droit sur tous les territoires ;
- garantir une solidarité entre nous ;
- apporter plus de services aux Ordres pour faire face à l'accroissement de la technicité de nos missions ;
- créer une chaîne de la transmission de l'Ordinalité.

Pour faire face à ces défis, nous devons nous rassembler et agir ensemble pour faire front commun. Nous devons veiller à la qualité de nos services en renforçant notre attractivité, en protégeant nos intérêts et notre indépendance.

C'est dans ce contexte que je propose ma candidature, avec un objectif clair et ambitieux : renforcer la Conférence des Bâtonniers.

J'appelle tous les Bâtonniers de Province à se rassembler pour porter nos ambitions communes. Ainsi, nous pourrions mieux faire entendre notre voix au sein du Conseil National des Barreaux et auprès des autorités, des institutions, des citoyens et des avocats.

En unissant nos forces, nous serons mieux armés pour protéger et promouvoir notre profession.

Alors, rejoignez-moi et engageons-nous ensemble pour défendre nos Ordres et nos valeurs, partout en Province !

## UN DISCOURS

FÉDÉRER NOS COMPÉTENCES

## UNE MÉTHODE

ÉCOUTER, DÉBATTRE ET AGIR POUR UNE COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL EFFICACE

## UN OBJECTIF

RENFORCER LA CONFÉRENCE DES BÂTONNIERS



J'ai 50 ans, je suis né à Marseille, enfant je vivais dans les Alpes-de-Haute-Provence.

J'ai obtenu un DEA "droit des affaires" et un DESS "contentieux et voies d'exécution" à la Faculté d'Aix-en-Provence.

Je suis avocat au Barreau de Marseille depuis 2002 au sein d'un cabinet qui pratique le droit routier et le droit immobilier.

J'ai une fille de 19 ans et un beau fils de 7 ans.

J'ai été Membre du Conseil de l'Ordre en 2011 et administrateur de la CARPA en 2017.

Bâtonnier du Barreau de Marseille durant la mandature 2021-2022, je suis Président de la Conférence Régionale des Bâtonniers du Grand Sud-Est et de la Corse depuis 2021 et membre du Bureau de la Conférence.

Vous pouvez me contacter :  
téléphone au 06.49.70.93.78  
courriel : [jean.raphael@avocat-fga.fr](mailto:jean.raphael@avocat-fga.fr)

## "LE SERMENT AVANT LE PROFIT, MAIS LES MOYENS DE FAIRE AVANCER NOTRE PROFESSION."

Pour parvenir à faire face aux enjeux de demain, je vous propose un plan reposant sur six mesures fortes : nous devons nous fédérer autour d'une Conférence des Bâtonniers unie et solidaire, défendre une vision positive de la profession, dessiner l'Ordinalité de demain, mutualiser nos savoirs et développer notre notoriété pour améliorer notre image.

Tout au long de ma profession de foi, je vais donc évoquer ces six thèmes clés qui sont étroitement liés et interconnectés, car je crois fermement qu'ils sont essentiels pour façonner l'avenir de notre profession et renforcer la Conférence. Ces six piliers sont : **la technicité, la territorialité, l'humanité, la solidarité, la modernité et l'Ordinalité.**

# UNITÉ & CONVIVIALITÉ : CLÉS DE LA RÉUSSITE

## Vers une Conférence plus participative

Il est intéressant d'organiser des événements ponctuels qui rassemblent les Bâtonniers, car ils permettent non seulement de créer des moments de convivialité, mais aussi de favoriser les échanges et les collaborations entre les Bâtonniers et la Conférence.

- **Créons d'autres journées d'action nationale** : la Conférence devra être moteur dans l'impulsion de projets communs. Prenons exemple sur l'opération "DIEGO" qui a été un franc succès.

## ORDINALITÉ COLLABORATIVE

Le partage d'expériences est essentiel, en effet, la profession est en constante évolution et **nous devons nous adapter à de nouveaux enjeux réglementaires, technologiques et sociétaux.**

- **Amélioration** de l'intranet pour nous permettre de trouver facilement les informations comme par exemple les décisions disciplinaires en mettant à contribution nos partenaires et nos organes satellites (JurisPredis, la SCB... ;
- **Création** d'un onglet dans l'intranet qui compilera les décisions rendues en matière d'honoraires de l'avocat ;
- **Faciliter** la mise en commun des projets émanant des Bâtonniers et permettre à tous de pouvoir dupliquer les événements qui fonctionnent (prix littéraire, conventions et partenariats avec différents acteurs du territoire etc.);
- **Identifier** les compétences et/ou spécialités de chaque Bâtonnier de la Conférence pour travailler de manière plus efficiente. Prendre exemple sur la méthode utilisée par M. le Bâtonnier Pierre DUNAC au sein du groupe de travail sur la réforme du Code de procédure pénale.

## LA TECHNOLOGIE POUR RAPPROCHER, PAS POUR DIVISER

**La fonction de Bâtonnier se professionnalise et les Ordres de Province portent le poids d'une pression accrue de technicité.**

Aucun Barreau ne doit subir de fracture numérique.

- la Conférence dispose de Barreaux Data System, de Juris prédis, de Juris lab, d'Absolute communication.
- BarÔtech est un outil efficace permettant l'animation opérationnelle de l'Ordre, il est temps de définir clairement son avenir;

Toutefois, il faut préserver l'unité de la Conférence et se réorganiser pour que ces évolutions d'usage et technologiques soient portées par la Conférence. L'objectif est de permettre une meilleure gestion des projets et des retombées sur l'ensemble des Barreaux de Province.

**#unité #numérique #ensemble**



# AU-DELÀ DES MOTS, NOTRE SERMENT EN ACTION

Notre déontologie est le socle de notre profession qui lui a permis de traverser les âges et qui nous permettra de construire un avenir solide et respectueux de notre identité.

**Notre déontologie n'est pas négociable et je ne laisserai personne porter atteinte à cet ADN que nous partageons.**

Le cercle vertueux de la défense de notre profession passe aussi par l'engagement des Bâtonniers de Province.

Pour que les nouveaux concurrents, qui attaquent notre périmètre sans forcément en respecter les règles ne prospèrent pas davantage, les Bâtonniers de Province doivent être aidés.

- travaillons pour mettre en place **des solutions d'autorégulation** et d'autodiscipline plus soutenues, plus concrètes et plus abouties ;
- **un réel accompagnement des Bâtonniers** sur le terrain dans le combat contre les braconniers du droit ;
- une constitution en partie civile systématique aux côtés des Bâtonniers car les statuts de la Conférence le permettent.



**Défendre le périmètre de l'avocat, c'est  
asseoir notre déontologie et demeurer  
l'acteur incontournable de l'offre juridique.**

**LA DÉONTOLOGIE :  
ANCRAGE DE NOTRE PASSÉ,  
CLÉ DE NOTRE AVENIR**

# CONSTRUISONS UNE CHAÎNE DE TRANSMISSION DE L'ORDINALITÉ

## LE CONSTAT :

Nous faisons face à une crise de l'engagement ordinal alors que nous devons assurer notre avenir commun. Quand je suis venu à votre rencontre, j'ai trop souvent entendu que certains d'entre vous peinaient à trouver des successeurs ! Il faut y remédier.

*"Quand on siège la première fois à la table du Conseil de l'Ordre, on tâtonne, on apprend de nos aînés mais on pourrait gagner en efficacité si on avait été préalablement formé."*

### RENFORCER LA FORMATION DES ORDINAUX



- les élus ont besoin de compétences et de connaissances pour être efficaces dans leur rôle ;
- édition d'un guide pratique du MCO ;
- création d'une journée de formations sur le modèle adapté "du séminaire des dauphins" qui se déroulera début décembre après les élections ordinales.

### DÉVELOPPER UNE CULTURE D'ENGAGEMENT ET ADAPTER LE STATUT DE L'ÉLU AUX CONTRAINTES DE NOTRE TEMPS



- valoriser les élus bénévoles en reconnaissant leur travail ;
- leur donner des moyens pour s'exprimer et proposer des idées.

### FAVORISER LA COLLABORATION ENTRE LES ÉLUS



- la collaboration entre les élus renforce l'engagement ;
- pensons des espaces de dialogue et de travail en commun pour faciliter la collaboration.

### REPENSER LE BINÔME POUR NE PAS FREINER LES VOCATIONS



- remplaçons le scrutin en binôme par l'instauration d'un scrutin uninominal de représentants de chaque sexe à égalité.

### RENFORCER LA MOTIVATION EN AMÉLIORANT NOTRE COMMUNICATION INTERNE



- fluidifions la transmission interne de l'information sur les projets en cours ;
- communiquons régulièrement sur les avancées et les résultats obtenus.

**LE RECRUTEMENT DE NOS FUTURS ÉLUS NE DEVRAIT PAS ÊTRE RÉSERVÉ QU'AUX SYNDICATS, MÊME SI C'EST SOUVENT LÀ QUE NAISSENT DES VOCATIONS, LES ORDRES ET LA CONFÉRENCE DOIVENT ÉGALEMENT CULTIVER L'ENVIE DE S'INVESTIR.**

# REDESSINONS LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE

Actuellement il existe plusieurs blocs qui sont difficilement perméables.

Créons une interconnexion, une transversalité entre les groupes de travail. Les échanges périodiques doivent se renforcer entre nous, nous devons être solidaires dans la vision et le travail.

Redéfinissons nos relations de travail avec les satellites de la Conférence.

**Le poids politique de la Conférence repose en grande partie sur notre capacité à tirer la quintessence du travail réalisé en communauté.**

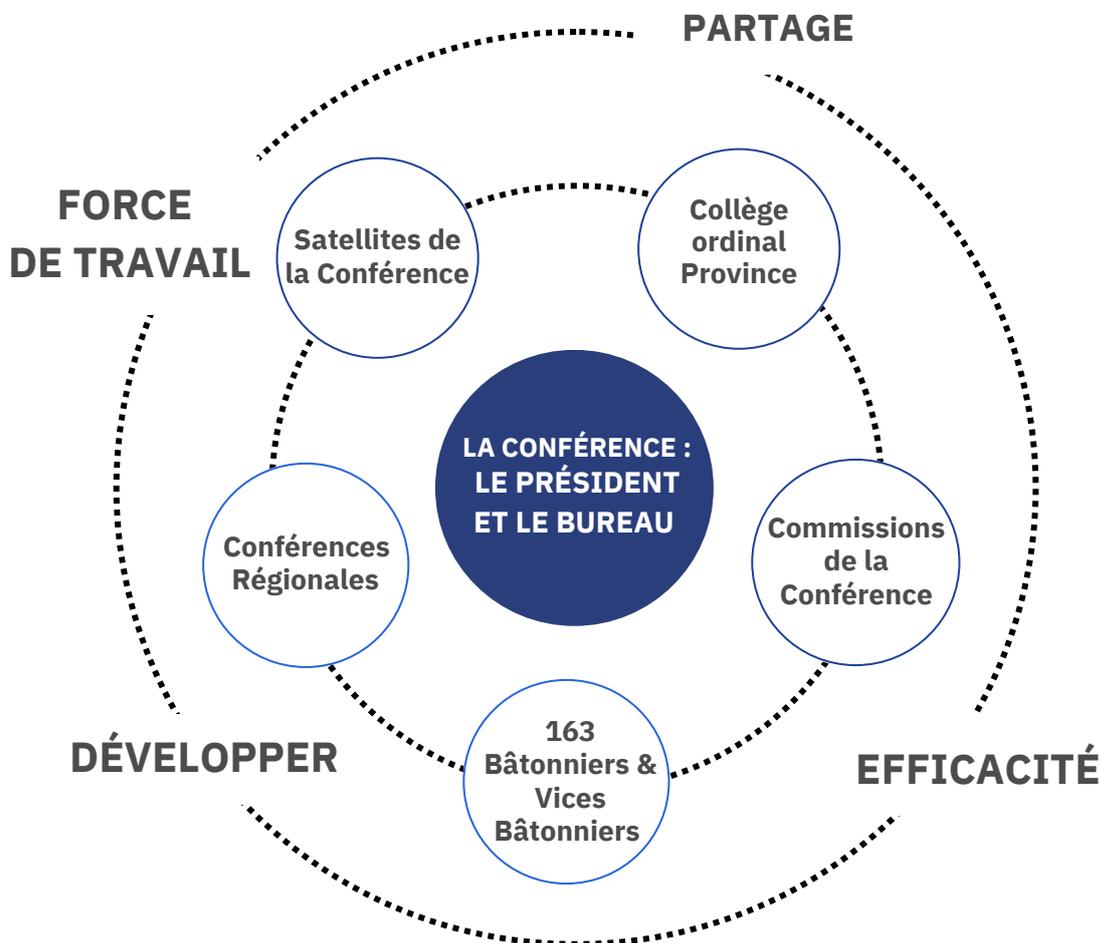
Il est essentiel d'avoir une véritable communauté de travail entre tous les élus : Bâtonniers et Vice-Bâtonniers, membres du bureau de la Conférence avec leurs commissions et élus du collège ordinal Province du CNB.

**Nous ne devons jamais perdre de vue que nous sommes une seule famille.**

Cela permettra de renforcer la cohésion et l'efficacité de l'institution. En travaillant tous ensemble de manière collaborative et avec une vision transversale des missions, les membres de la Conférence pourront atteindre nos objectifs communs.

Nous devons nous doter de moyens permettant de renforcer l'esprit d'équipe afin de créer un environnement de travail positif et stimulant.

Une telle **cohésion** aidera à renforcer l'image de la Conférence en la présentant comme un groupe uni et compétent travaillant ensemble pour défendre les intérêts des avocats et de la justice.



# GÉNÉRER UNE IDENTITÉ FORTE AUTOUR DE LA CONFÉRENCE POUR RASSEMBLER

## La Conférence des Bâtonniers en mouvement

"C'est quoi la Conférence ? "

"A quoi ça sert la Conférence ?"

Quand on interroge les avocats sur le rôle de la Conférence ce sont les premières réponses qui jaillissent trop souvent et nous le déplorons.

Au-delà de ce constat, nous devons agir pour redonner **une image actuelle de la Conférence.**

Pour valoriser notre travail et nos implications au sein de cette institution, il est important **de renforcer la communication et la visibilité** de ses actions auprès des avocats et du grand public.

Cela peut passer par une présence accrue sur les réseaux sociaux et la création de contenus attractifs et informatifs.

**Il est également essentiel de mettre en avant les initiatives et projets portés par la Conférence pour renforcer l'attractivité de la profession et la défense des intérêts des avocats.**

Enfin, la participation à des événements publics et la collaboration avec les médias pourront aider à faire connaître la Conférence et son rôle dans la société.

## LA COMMUNICATION DE NOS ORDRES

**La Province a indéniablement le savoir, alors faisons le savoir !**

Communiquer peut être considéré comme une tâche supplémentaire à gérer alors que les Bâtonniers ont déjà une charge de travail importante. De plus, **la communication est aujourd'hui complexe et nécessite une certaine expertise** pour être efficace, ce qui peut être difficile à maîtriser.

**Enfin, la communication nécessite des investissements financiers**, notamment pour la création de supports de communication tels que des sites web, des brochures, des vidéos, etc. Une partie du budget de la Conférence sera dédiée à la communication.

**La Conférence doit apporter une aide matérielle et technologique à tous les Barreaux pour contribuer à égaliser les chances** et permettre à chacun d'entre nous de participer pleinement à la communication locale. Cela permettra également de promouvoir une image positive de la profession d'avocat auprès du grand public et des institutions, en mettant en avant le rôle essentiel des avocats. Partout où il y a du droit, il doit y avoir des avocats.



# HALTE AUX IRRITANTS !

Faciliter le quotidien des Bâtonniers pour se concentrer sur l'essentiel

Quand j'étais Bâtonnier, il y a quelques mois encore, j'ai pris la mesure du poids des irritants dans notre quotidien.

On a tous en tête cette tâche ou la contrainte qui nous cause de la frustration, du stress ou des difficultés inutiles. Ces irritants peuvent varier en fonction de différents facteurs tels que les problèmes de communication, les processus inefficaces, les procédures administratives complexes, les conflits internes, les problèmes de gestion de ressources humaines, etc. Ces irritants ont un impact négatif sur la productivité et la motivation des Bâtonniers et de leur équipe, et peuvent parfois même entraver la mission d'un ordre.

**Votre quotidien sera notre priorité pour vous permettre de faciliter votre exercice.**

Notre engagement sera de travailler activement pour améliorer les conditions de travail des Bâtonniers et de limiter au maximum les irritants.

Je crois que cela peut être accompli en créant ou en améliorant des outils et des services pour les Barreaux de Province, en mutualisant les initiatives de chacun, en favorisant le partage des bonnes pratiques et des connaissances pour une intelligence collective renforcée.

Il faudra fluidifier les processus et les interactions entre les différents acteurs de notre institution, pour simplifier les échanges et les démarches.

**Je suis convaincu que ces mesures contribueront à améliorer les conditions de travail des Bâtonniers, et de facto renforceront leur rôle essentiel de régulateur de la profession.**



**MOINS D'IRRITANTS,  
PLUS DE TEMPS POUR  
LA FONCTION !**

L'intranet de la Conférence des Bâtonniers est un outil essentiel pour la circulation de l'information. C'est pourquoi, j'ai comme projet l'amélioration des outils au service des Ordres, afin que la recherche soit plus efficace et intuitive, pour permettre aux Bâtonniers d'accéder rapidement à l'information dont ils ont besoin. Cette évolution contribuera grandement à la fluidification de nos échanges et à une meilleure organisation de notre travail collectif.

# ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION & MAILLAGE TERRITORIAL

LE RÔLE DE LA CONFÉRENCE C'EST DE DONNER DU SENS À NOTRE DIVERSITÉ DE TERRITOIRES AUJOURD'HUI ET POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR

1.

Prendre à bras le corps la question de la collaboration : **trouver des solutions à la pénurie**, redonner le goût de l'avocature et trouver des confrères motivés.

**#collaboration libérale**

2.

Investir les universités et toutes les écoles où le droit est enseigné pour faire savoir que la profession d'avocat a des atouts. **Notre profession a du sens, alors diffusons en masse nos atouts.**

**#indépendance #sens #valeurs**

3.

Promouvoir auprès des avocats de toutes générations et de tous horizons les perspectives d'avenir au sein de tous les territoires de Province et ultramarins. **Le rôle de la Conférence est aussi de faire savoir que nous offrons un cadre de vie attrayant et qu'il existe des opportunités uniques chez nous.**

**#fier de son territoire #Province #ultramarins**

4.

Une journée nationale dédiée à la transmission des cabinets. **Faciliter les rencontres des avocats sur tout le territoire et aider nos confrères** qui veulent s'arrêter ou diminuer leur activité à le faire dans de bonnes conditions.

**#transmission de cabinet #association #forum transmission**

5.

Donner plus de clés juridiques au service des Barreaux **sur les structures d'exercice afin de fluidifier la gestion du service du Tableau** grâce à un accompagnement premium de la part de la Conférence. Développons la nouvelle commission "Activités juridiques".

**#structures d'exercice**

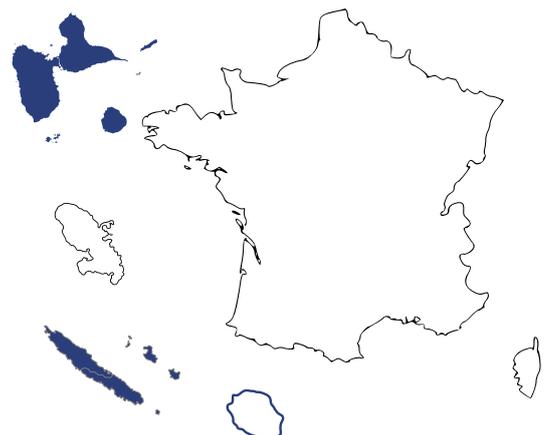
6.

**Créer des événements attractifs.** Par exemple, dans la Conférence régionale du Grand Sud-Est et de la Corse nous avons organisé des assises régionales de formations avec l'école, le lieu de ces événements est fixé à tour de rôle dans tous les Barreaux de la régionale quelle que soit leur taille.

**# mobilité #événements**

**La Province n'a rien à envier à Paris !  
Nous en sommes fiers**

Nous offrons de nombreux avantages pour les avocats souhaitant s'y installer. Les coûts de la vie sont souvent moins élevés en Province qu'à Paris, ce qui peut faciliter l'installation pour les jeunes avocats. De plus, les Barreaux de Province offrent souvent un accompagnement plus personnalisé pour les nouveaux avocats.



# HUMANITÉ

## UNE CONFÉRENCE TOURNÉE VERS LA DÉFENSE DES AVOCATS ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES.

La Conférence des bâtonniers doit jouer un rôle essentiel en représentant les ordres de Province et en défendant les avocats, **l'État de droit et les libertés publiques**.

Les avocats **sont garants de la protection des droits et libertés fondamentales** des citoyens, et leur indépendance est cruciale pour préserver l'État de droit.

Dans de nombreux pays, les avocats sont confrontés à des défis majeurs, tels que des menaces à leur sécurité et des entraves à leur indépendance. La Conférence des Bâtonniers, en tant qu'instance représentative des avocats de Province, porte leur voix **et œuvre pour leur protection et leur soutien**.

La Conférence des Bâtonniers travaille en étroite collaboration avec des organisations internationales telles que la Délégation des barreaux de France (DBF), le Conseil des barreaux européens (CCBE) ou encore la Fédération des Barreaux d'Europe (FBE). La Conférence doit être moteur dans la protection et le soutien des avocats, à la promotion de l'État de droit et au respect des libertés publiques.

Sensibiliser l'opinion publique et les décideurs politiques aux enjeux de la protection des avocats et encourager la coopération entre les barreaux et les organisations internationales sont des missions fondamentales de la Conférence des Bâtonniers. En outre, cette instance doit promouvoir l'adoption de législations nationales visant **à renforcer l'indépendance et la sécurité des avocats**.

En défendant les avocats et en représentant les Ordres, la Conférence des Bâtonniers contribue à la construction d'un monde plus juste et respectueux des droits et libertés fondamentales de chacun, où l'État de droit et les libertés publiques sont préservés et renforcés.



**LA CONFÉRENCE DOIT CONTRIBUER À LA PROMOTION DE L'ÉTAT DE DROIT ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES.**

La défense de l'Etat de droit c'est aussi une question de terrain et un travail local auprès des élus sur tous les territoires.

Je propose que nous travaillons sur l'organisation d'une journée de rencontres élus locaux et Bâtonniers.

# ÊTRE PRÉSIDENT C'EST PORTER VOTRE VOIX...

## UN LEADER POUR UNE CONFÉRENCE UNIE ET FORTE

- Le président de la conférence est le représentant des barreaux de Province auprès du CNB, des avocats, des pouvoirs publics, des médias et de la société en général. Il doit donc **être capable de communiquer efficacement, d'inspirer confiance et de susciter l'adhésion** de ses interlocuteurs ;
- le président de la Conférence doit être **capable de rassembler** les Bâtonniers autour d'une vision commune et de les mobiliser pour mener des actions collectives. Pour cela, il doit être capable de communiquer **sa passion, son engagement et sa détermination aux autres** ;
- le président est fait de convictions, en incarnant les **valeurs de l'éthique et de la déontologie**. Le charisme contribue à renforcer cette image de représentant inspirant la **confiance et le respect de tous**.

## SAVOIR MENER VOS COMBATS

La Conférence c'est le lieu d'expression des Bâtonniers.

En étant à l'écoute de vos préoccupations et de vos combats, je serai en mesure de les porter devant les institutions. Je saurai faire preuve d'une grande capacité d'écoute, de dialogue et de synthèse pour être un véritable représentant de la profession auprès des décideurs politiques et de la société dans son ensemble.

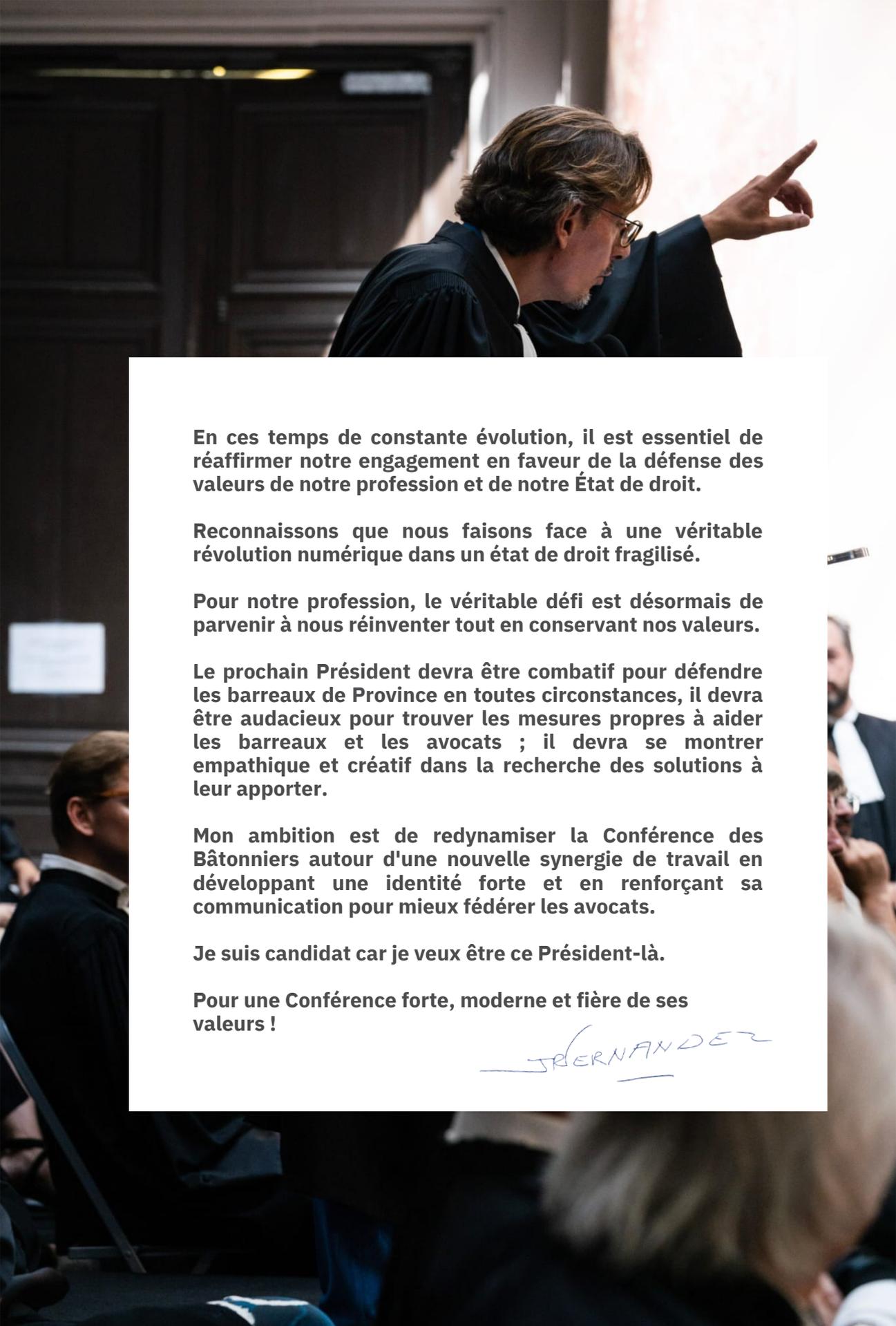
## SAVOIR DÉLÉGUER : LA PIERRE ANGULAIRE DE LA RÉUSSITE

En ayant identifié les compétences de chacun il sera possible de mieux déléguer. En effet, il est impossible pour une seule personne de tout faire et de tout contrôler efficacement.

Cependant, déléguer ne signifie pas abandonner ses responsabilités et ses obligations. Le président doit être en mesure de fournir les informations nécessaires pour que les équipes constituées à ses côtés puissent accomplir leurs missions avec succès.

**"JE SERAI LE PRÉSIDENT QUI PORTERA VOTRE VOIX  
AVEC FORCE ET CONVICTION "**





**En ces temps de constante évolution, il est essentiel de réaffirmer notre engagement en faveur de la défense des valeurs de notre profession et de notre État de droit.**

**Reconnaissons que nous faisons face à une véritable révolution numérique dans un état de droit fragilisé.**

**Pour notre profession, le véritable défi est désormais de parvenir à nous réinventer tout en conservant nos valeurs.**

**Le prochain Président devra être combatif pour défendre les barreaux de Province en toutes circonstances, il devra être audacieux pour trouver les mesures propres à aider les barreaux et les avocats ; il devra se montrer empathique et créatif dans la recherche des solutions à leur apporter.**

**Mon ambition est de redynamiser la Conférence des Bâtonniers autour d'une nouvelle synergie de travail en développant une identité forte et en renforçant sa communication pour mieux fédérer les avocats.**

**Je suis candidat car je veux être ce Président-là.**

**Pour une Conférence forte, moderne et fière de ses valeurs !**

**JERNAUER**